



Cotonou le 06 JAN 2022

## DECLARATION D'ENGAGEMENT PARTENAIRE

Cher partenaire,

La SBIN SA a choisi d'être un opérateur multiservices résolument orienté client et un partenaire privilégié de la transformation numérique de nos sociétés grâce à une politique active de partenariat dans l'écosystème numérique. Cette ambition fait de la SBIN SA le partenaire préféré et de confiance de nos parties prenantes majeures fournissant une connectivité enrichie au service de la transformation numérique favorisant ainsi la création de valeur.

Réussir une telle ambition exige en permanence un comportement irréprochable de tout le personnel et particulièrement de son l'équipe dirigeante. C'est la raison pour laquelle nous réitérons notre engagement à conduire nos activités de façon saine et intègre, conformément aux lois (nationales et internationales) et règlements, aux chartes éthiques et de déontologie et de l'engagement contre la corruption signé par les membres du Comité de Direction. La SBIN SA adopte une politique de tolérance zéro vis-à-vis de la corruption dans toutes ses activités.

Cette politique s'applique à nous tous, y compris à ceux qui agissent pour le compte de la SBIN SA et en notre nom. Cette politique se manifeste à travers le déploiement d'un dispositif compliance qui passe par l'implication continue de tous les membres du comité de Direction que je préside et de l'existence :

- D'un organe de gouvernance : le Comité RSE, Ethique et Compliance chargé de valider les grandes orientations de la Compliance ;
- D'un plan de formation et la sensibilisation continue de tous les métiers exposés aux risques de corruption ;
- D'une évaluation régulière de nos partenaires stratégiques ;
- D'une cartographie des risques de fraude et de corruption ;
- De procédures et politiques adaptées pour piloter les activités de la compliance ;
- D'un dispositif de contrôle pour vérifier la robustesse et l'efficacité des politiques et actions mises en place.



Dans le cadre du renforcement du dispositif compliance et de la prévention de corruption dans notre écosystème, ce dispositif doit être communiqué largement et promu avec conviction. Il doit être renforcé, et avec le souci de l'amélioration continue, par des actions de sensibilisation et de formation afin de s'assurer qu'il soit parfaitement compris et suivi par tous, y compris nos partenaires.

C'est la raison pour laquelle nous mettons à votre disposition :

- La politique anti – corruption de la SBIN SA.
- Le dispositif d'alerte.
- La déclaration d'engagement signée par l'ensemble des Directeurs du Comité de Direction.

Ces documents font partie intégrante de tous les contrats que nous signons avec nos partenaires.

La prévention de la corruption est de la responsabilité de chaque salarié de la SBIN SA, mais aussi de tous nos partenaires. C'est un engagement permanent qui renforce la confiance de nos actionnaires et la durabilité de notre société.

Comptant sur votre entière adhésion pour déployer une politique similaire dans votre organisation, veuillez recevoir, cher partenaire, nos salutations distinguées.

Directrice Générale



**Nogoye Thérèse TOUNKARA**